



Allan, le 20/03/2024

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

**Mardi 2 avril 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie**

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **I. FINANCES**

- 1/ Vote des taux d'imposition – Etat 1259
- 2/ Affectation du résultat 2023 sur le budget de la commune 2024
- 3/ Adoption du budget primitif 2024 de la commune
- 4/ Affectation du résultat 2023 sur le budget du service de l'eau 2024
- 5/ Adoption du budget primitif 2024 du service de l'eau
- 6/ Affectation du résultat 2023 sur le budget du Vieil Allan 2024
- 7/ Adoption du budget primitif du Vieil Allan 2024
- 8/ Autorisation de signature d'un contrat de prêt pour financer la construction du restaurant scolaire

#### **II. RESEAUX**

- 9/Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire communal
- 10/Approbation de la société Energie Rhône Vallée en qualité de lauréat du projet de développement photovoltaïque sur la zone tennis et boulodrome suite à la manifestation d'intérêt spontanée et la publicité y afférente.
- 11/Approbation du projet établi par le SDED relatif à l'extension du réseau BT pour alimenter un coffret, chemin du vieux village à partir du poste PETIT

#### **III. ADMINISTRATION GENERALE**

- 12/Autorisation de signature d'une convention pluriannuelle de pâturage entre la Commune et le berger Jérémy Doré

### **Questions diverses :**

- Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire,  
Yves COURBIS

